La campagne ÉcoQuartier 2023 est lancée !



La démarche ÉcoQuartier se réinvente en 2023 pour favoriser l'émergence de nouveaux ÉcoQuartiers et répondre aux défis de la ville durable !

Les grandes lignes du renouvellement ont été présentées lors de la cérémonie de remise des labels, par le président de la commission nationale ÉcoQuartier et le ministre délégué à la ville et au logement. Elles sont détaillées dans la circulaire de renouvellement de la démarche signée par le ministre le 9 mars.

Parmi les nouveautés, le processus de labellisationa été renouvelé avec la mise en place d'indicateurs pour consolider les réponses aux défis de la transition écologique et mieux valoriser les projets.

Collectivités, aménageurs, citoyens engagés, vous avez des projets d'aménagement durable pour votre territoire ?

Participez à la campagne ÉcoQuartier 2023 ! Vous avez jusqu'au 12 mai pour déposer votre candidature ici.

Liens utiles
En savoir plus
Contact

jusqu'au 12 mai 2023 pour candidater